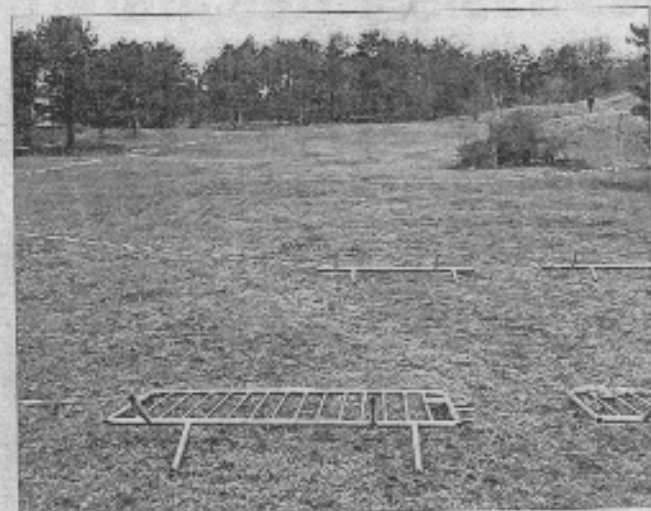


DÉCINES-CHARPIEU MÉTÉO

Le cross du Mamelon annulé en raison des vents violents



« La violence des bourrasques ne permettait plus d'assurer la sécurité des participants. Photo DR

Dimanche matin, le Décines Meyzieu athlétisme (DMA) a été contraint d'annuler la 47^e édition du cross du Mamelon, qui devait se courir à la Berthaudière, ainsi que tout premier trail qui proposait un parcours de 10 km avec dénivelé.

Pour les organisateurs du DMA, la décision a été difficile à prendre, mais les conditions météorologiques

avec des vents violents et des rafales atteignant les 100 km à l'heure en matinée ne permettaient pas d'assurer la sécurité des concurrents et du lieu. De plus, un arrêté préfectoral a interdit le montage de structures mobiles. C'est une grande déception pour toutes les équipes qui ont œuvré pour que tout soit prêt ainsi que pour les concurrents.

ATHLÉTISME

Le cross du Mamelon annulé

En raison d'un vent trop violent, la 47^e édition du Cross du Mamelon a été annulée au dernier moment ce dimanche.

C'est la mort dans l'âme que les dirigeants du Décines Meyzieu Athlétisme ont dû annoncer aux différents acteurs de l'épreuve que pour la première fois en 47 éditions le cross ne pourrait avoir lieu.

La possibilité d'une nouvelle date étudiée

« Un arrêté préfectoral interdisait l'utilisation de toutes structures mobiles. Dès lors, ne nous pouvions plus installer la tente de chrono, l'arche d'arrivée et les clubs n'auraient pas pu installer leurs tentes. De plus en arrivant sur le site dimanche matin, une partie des rubalises posées la veille avait été arrachées par le vent et comme une partie du parcours est boisée il y avait un faisceau de risques qui nous a poussés à annuler la course. Nous avons diffusé l'information sur les réseaux sociaux et nous avons appelé les responsables des clubs afin que les athlètes ne se déplacent pas pour rien », indique le président Majolan Guillaume Schroll.

Il est aussi précisé par ailleurs que les personnes qui s'étaient inscrites pour la première édition du trail (entre 50 et 100 personnes) seraient remboursées par l'organisation. En concertation avec le Comité du Rhône d'Athlétisme, les dir